

INSTITUT DE FRANCE.

DISCOURS PRONONCÉS

A L'INAUGURATION DE LA STATUE

DE M. THIERS

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le dimanche 19 septembre 1880.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

—
M DCCC LXXX

DISCOURS

DE M. MIGNET

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
SECRETÉIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MESSIEURS,

C'est avec une émotion profonde que dans cette solennité, à la patriotique inauguration de la statue de M. Thiers, je prends la parole au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, dont M. Thiers a été un si illustre membre. Qu'il soit permis à celui qui a été plus de quarante ans le confrère de M. Thiers à l'Institut et pendant plus de soixante ans son ami, à celui qu'un âge plus avancé semblait appeler à ne pas lui survivre et qui a eu la tristesse de lui avoir survécu, d'apporter à sa chère et grande mémoire, avec le témoignage d'une longue amitié, l'hommage d'une vive admiration.

Je l'ai vu dans tous les temps et dans toutes les positions, jeune et vieux, obscur et célèbre, pauvre et puissant, et je l'ai toujours vu, laborieux et habile, ayant toutes les aspirations parce qu'il sentait en lui toutes les aptitudes, simple dans ses manières, généreux dans ses sentiments, pénétrant dans ses vues, ferme dans ses résolutions, avec le caractère le plus aimable, le cœur le plus ouvert, le génie le plus vif et le plus fécond. Passionné pour la vérité, il l'a toute sa vie cherchée avec ardeur; dévoué à sa patrie, il l'a glorieusement servie durant un demi-siècle. L'amitié parlera ici de lui comme en parlera l'histoire. Elle dira, comme l'histoire, qu'il fut grand historien, éminent publiciste, orateur entraînant, homme d'État supérieur, chef habile de gouvernement et Français par excellence.

Historien de la Révolution, il en a montré avec éclat, dans ses récits rapides et émouvants, l'action régénératrice pour la France où elle s'est accomplie, la défense victorieuse contre l'Europe qui l'avait attaquée. Historien du Consulat et de l'Empire, il en a, dans un ouvrage immortel, qui contient les grandes explications et les hautes leçons de l'histoire, retracé en narrateur incomparable, apprécié en juge profond, les institutions civiles, les gloires militaires, les entreprises ambitieuses et les fautes politiques, à la fin aussi fatales à la grandeur de la nation généreuse qui les a souffertes qu'à la puissance du conquérant emporté qui les avait commises.

Publiciste judicieux autant qu'éclairé, il a toujours soutenu dans ses écrits les nécessités conjointes de la liberté et de l'ordre, de la liberté sans laquelle l'ordre conduit à l'oppression, de l'ordre sans lequel la liberté aboutit à

l'anarchie. L'état social, sorti de la Révolution de 1789, et, à ses yeux, le mieux réglé d'après la justice, parce qu'il était le plus fondé sur l'égalité, l'eut pour constant défenseur, et contre les apologistes d'une société à jamais détruite, et surtout contre les théoriciens d'une société dangereusement chimérique.

Orateur politique de premier ordre, il a, dans le cours de sa longue carrière, avec le talent le plus assuré dans ses vives allures et le plus souple dans sa force, à l'aide d'une vue pénétrante et d'une raison lumineuse, en jetant d'abondantes clartés sur tous les sujets, en traitant avec une connaissance égale toutes les questions et toutes les affaires, il a déployé les ressources de son prodigieux esprit, et de son éloquence incisive, dans les discours qu'il a prononcés à la tribune française et qui, réunis en un vaste corps d'ouvrage par les soins pieux et habiles de son illustre veuve et d'un ami dévoué, formeront un monument de plus élevé à sa glorieuse mémoire.

L'ardent orateur ne se séparait pas chez lui du ferme politique. M. Thiers avait les plus rares qualités de l'homme d'État. Sa prévoyance égalait sa clairvoyance. Doué du grand sens qui fait exactement connaître, de la forte volonté qui fait sûrement agir, il unissait à la justesse du coup d'œil la décision du caractère. Il voyait vite ce qu'il fallait penser de chaque chose et ce qu'il fallait faire en chaque occasion. Dans les diverses situations où l'État se trouvait placé, il apercevait nettement le but qu'il était utile d'atteindre et trouvait les moyens pour y arriver. Résolu dans l'action où il savait prendre les mesures décisives et veiller à leur exécution, il était calme dans le péril, n'éprou-

vant ni presse ni trouble, évitant de son mieux les embarras et n'en faisant jamais.

Ces puissantes facultés, il les a mises autant qu'il l'a pu et que les autres le lui ont permis, à la disposition de la France, qui n'a pas eu de conseiller plus prévoyant, de serviteur plus dévoué. Après avoir cherché, plus de quinze ans, à établir le gouvernement du pays par le pays sous la monarchie représentative de 1830; après avoir victorieusement combattu pour les principes et les arrangements de la société moderne que menaçaient des idées fausses et de dangereuses utopies, sous la République agitée de 1848; après avoir, sous le second Empire, revendiqué avec force les libertés nécessaires et tenté, avec courage, de prévenir des guerres fatales, M. Thiers fut appelé, en 1871, à sauver son pays des ravages de l'invasion et des calamités de l'anarchie.

Ses services ne furent jamais plus grands. Nommé par vingt-sept départements membre de l'Assemblée souveraine élue dans une situation presque désespérée, il fut choisi comme chef du gouvernement par cette Assemblée qui, divisée sur tout, mais alors unanime sur lui, le chargea de tirer la France de l'abîme où tant de malheurs l'avaient fait tomber. Le bon citoyen accepta et l'habile politique se mit à l'œuvre. Son âme était désolée des afflictions de la patrie, mais son esprit, dont les nécessités multipliaient les ressources, son caractère, dont les difficultés augmentaient la résolution, s'appliquèrent à réparer les désastres de la France. Il le fit au milieu de contradictions qu'il fallait souvent surmonter, de révoltes que tout d'abord il fallut vaincre. En moins de deux ans et

demi, son génie fécond et sa volonté énergique l'aidèrent à accomplir cette tâche douloureuse et compliquée.

La paix fut conclue, l'armée réorganisée, l'insurrection domptée, l'unité rétablie dans l'État, la confiance raffermie dans les esprits, les finances relevées à un degré inouï par le succès sans exemple de deux emprunts de plus de 5 milliards, le territoire national racheté des mains de l'étranger que d'habiles négociations en firent sortir deux ans avant l'époque fixée par les traités. Pacificateur et libérateur de la France, M. Thiers aurait voulu lui rendre un dernier service en y constituant la République à laquelle il conseillait d'être conservatrice pour être durable. Mais l'Assemblée lui ayant retiré sa confiance au moment où il la méritait le mieux, M. Thiers se démit du pouvoir qu'il avait si patriotiquement exercé et rentra dans la retraite avec une conscience satisfaite et une sereine dignité.

Si, après l'œuvre accomplie, on s'est montré ingrat dans l'Assemblée, le pays est resté reconnaissant envers le grand citoyen qui avait su le sauver et qui venait de recommander la République à la France et la sagesse à la République. A la mort de M. Thiers, un immense deuil public attesta par la vivacité du regret la grandeur de la perte. Des hommages universels furent rendus à ses services et à sa mémoire. Des villes en très grand nombre et dans toutes les parties de la France, voulurent, à l'envi, décorer leurs rues ou leurs places de son nom. Des statues durent être érigées en son honneur : l'année dernière à Nancy, où la reconnaissance des départements de l'Est a consacré un beau monument au libérateur du territoire ; aujourd'hui à

Saint-Germain, où le grand patriote est venu rendre le dernier soupir en écrivant ce magnifique manifeste, témoignage immortel de ses libérales pensées et de ses prévoyantes recommandations; l'année prochaine à Marseille, qui s'honore d'avoir donné le jour à un aussi glorieux serviteur de l'esprit humain et de la France; plus tard à Versailles, où sa statue sera placée dans ce musée de l'histoire.

Ces éclatants hommages de l'affection nationale et les œuvres impérissables d'un infatigable génie transmettront jusqu'à la plus lointaine postérité les services et la gloire de M. Thiers.

DISCOURS

DE

M. JULES SIMON

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MESSIEURS,

L'Académie française honorait, il y a quelques jours, à Clermont, un des plus étonnants écrivains de la France et du monde, Pascal, à la fois penseur profond, controversiste redoutable, savant et mathématicien de premier ordre. Nous célébrons aujourd'hui une gloire qui nous appartient de plus près. M. Thiers, dont nous inaugurons la statue, était notre confrère, notre ami, l'un de nos maîtres. Il n'était pas entré à l'Académie comme ces hommes politiques qui viennent chez nous sans avoir rien écrit, parce qu'ils se sentent de plain-pied avec toutes les illustrations. Le libérateur du territoire, le défenseur des

libertés publiques, écrivait l'histoire de nos pères, en même temps qu'il prenait une des premières places dans la nôtre. Le grand citoyen ne doit pas nous faire oublier le grand écrivain.

Ses deux livres : l'*Histoire de la Révolution*, et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, sont devenus sous sa plume la conclusion de toute notre histoire passée et la préface de notre histoire future. Il a travaillé plus de trente ans, toute une vie, à cette grande œuvre. Certes, pendant ces trente années, la politique lui a apporté de terribles distractions. Faire une révolution, en subir deux autres, gouverner longtemps son pays, assister, en les déplorant, en les combattant, aux fautes d'un autre gouvernement, prédire, puis souffrir la proscription, rester incessamment sur la brèche, dans les fortunes les plus diverses, pour le droit et la liberté; finalement arracher au vainqueur, à force d'habileté et de courage, les moyens de reconstituer la patrie : voilà, en peu de mots, la vie de M. Thiers. Ces luttes sans cesse renouvelées, ces tâches accablantes, ne l'ont pas arraché aux lettres; il est mort en écrivant et en pensant, philosophe et historien, autant qu'homme d'État, jusqu'à la tombe. Il a lui-même résumé sa vie, il en a expliqué et démontré l'unité en se choisissant cette devise : *Patriam dilexit, veritatem coluit*. L'ami de la vérité et de la patrie! c'est bien lui; c'est lui tout entier, soit qu'il écrive l'histoire ou qu'il la fasse.

En 1855, comme il revenait de l'exil, rapportant son livre achevé, il écrivit un *Avertissement*, où il expose la manière dont il entendait ce qu'il appelle « son art », c'est-à-dire l'art de l'historien. Personne n'éleva jamais plus haut

le sacerdoce de l'histoire, et ne tint, avec un respect plus profond, dans la main d'un homme les balances de Dieu. En lisant ces belles et fortes pages, on peut se demander si c'est l'historien ou l'homme d'État qui livre son secret. La vérité est qu'il ne quitta jamais l'histoire, même aux affaires, ni la politique, même en exil. Le long exercice du pouvoir, l'habitude des luttes politiques lui donnaient en histoire cette clairvoyance qui est, sans doute, un don du génie, mais qui a besoin d'être complétée par l'expérience; et dans la pratique des affaires, s'il démêlait promptement la portée d'une mesure, s'il pénétrait avec facilité le caractère des acteurs, c'est qu'il les avait connus, hommes et choses, avant de les voir. Nous avons beau nous agiter, l'histoire nous ramène sans cesse les mêmes drames et les mêmes figures sous des noms nouveaux. M. Thiers avait scruté si profondément les ressorts et les infirmités des sociétés humaines, qu'il n'était jamais surpris ni embarrassé de rien, quoique souvent affligé de tout.

Pour se convaincre qu'il a toujours servi la même cause et parlé la même langue, il suffit de comparer à son programme d'historien son programme d'homme d'État. Il l'a tracé deux fois : d'abord en écrivant son article célèbre : *Le roi règne et ne gouverne pas*; ensuite en prononçant devant le Corps législatif son discours *sur les libertés nécessaires*. C'est la même doctrine, c'est le même homme, c'est le même cœur, à quarante ans de distance.

Le roi ne gouverne pas, parce qu'il n'a pas le droit de se sacrifier, et que personne n'a le droit de l'accuser. Il est impuissant, parce qu'il est irresponsable. Il est au-dessus de la société; donc il est en dehors d'elle. Il a cessé

d'être un homme en devenant un principe. Il ne peut ni refuser ni donner la liberté : elle est de droit et même elle est le droit dans une société d'où la notion du droit divin est exclue. Trois fois on a voulu la supprimer depuis l'origine du siècle, et trois fois elle est revenue, parce qu'elle a pour elle la force morale que donne le droit, et la force matérielle que donne la volonté du peuple. Le signe essentiel de la liberté, c'est l'obligation pour le gouvernement, quel qu'il soit, de se soumettre à la volonté de la nation, manifestée par le choix qu'elle fait de ses mandataires. La responsabilité au gouvernement, le dernier mot au pays, telle est, dans toute sa netteté, le programme politique de M. Thiers. A ses yeux, la responsabilité est, tout à la fois, le fondement et la conséquence de l'autorité.

Il fut ambitieux, il le fut toute sa vie; mais, comme il était, avant tout, amant de la liberté et de la patrie, il était ambitieux de responsabilité autant que d'autorité et ne les comprit ni ne les accepta jamais l'une sans l'autre.

Vous entendiez, tout à l'heure, avec une émotion profonde, que partagera la postérité, le récit de sa vie. J'y relève deux caractères qui le distinguent entre tous : la clairvoyance et le courage. C'est vraiment la vie d'un combattant. S'agit-il de résister, comme journaliste, aux ordonnances de Juillet? M. Thiers, au péril de sa vie, signe le premier la protestation... Monsieur Mignet, vous vous en souvenez! Vous savez quel nom figurait à côté du sien : Thiers, Armand Carrel, Mignet, Chambolle, Louis Peisse... Ministre, s'il y a une émeute, M. Thiers marche au feu, comme s'il était un soldat; on ne se battra pas pour lui

sans lui ! Faut-il tenir tête à la foule, aux partis hostiles, à son propre parti ? Il est toujours prêt à s'engager à fond, à couvrir tout le monde. Il a l'ambition de la première place, qui est celle du péril. Quand il devint à son tour chef de l'État, on voulut le rendre irresponsable malgré lui. Il pouvait céder honorablement, c'est-à-dire consentir à régner sans gouverner. Il le pouvait, il le devait peut-être. On l'en supplia. — « Non, dit-il, je lutterai jusqu'au bout. »

Ni l'âge, ni les chagrins (je parle ici de ses chagrins politiques), n'avaient pu le refroidir ou l'abattre. Non seulement il offrait la bataille dès que le dissentiment entre lui et la Chambre devenait sérieux ; mais, quoiqu'il eût pour auxiliaires les Dufaure, les Rémusat, les Jules Favre, les Picard, il offrait la bataille en personne, et combattait seul au premier rang. Dix fois, vingt fois, il la gagna, contre toute espérance et toute vraisemblance ; un jour vint où il la perdit. Dès le lendemain tous les cœurs lui appartenaient. Tout le monde se croyait vaincu en lui.

Vous vous souvenez de cet élan ; qui pourrait l'avoir oublié ? Il n'y eut jamais de tel spectacle. Ce n'était ni une ville, ni un peuple ; on vint de toute l'Europe, du fond de l'Amérique, de l'extrême Orient ; les hameaux envoyèrent leurs députations, comme les grandes villes. Quand il mourut, la France entière se leva. Ses anciens ennemis accoururent tout les premiers. Que de fois, depuis, dans nos inquiétudes, dans nos périls, s'est-on dit : S'il était là ! regrettant peut-être encore plus son caractère que son génie. On avait trois fois couronné sa vie par les témoignages d'une confiance sans limite : une première fois à la fin de l'Empire, quand on l'appela au conseil de défense ;

— l'empereur l'avait appelé ; il voulut un vote de la chambre, qui l'acclama ; — une seconde fois, après la révolution, quand on le choisit pour intercesseur auprès de l'Europe ; une troisième fois à Bordeaux, quand on lui remit la France dans les mains. Et il reçoit encore ce même hommage depuis qu'il n'est plus, chaque fois que la situation paraît troublée.

La haine peut s'agiter autour de son nom : quand on a beaucoup agi dans l'intérêt général, on a nécessairement blessé beaucoup d'intérêts particuliers. Mais la haine elle-même ne saurait nier qu'il a écrit notre histoire d'une main sûre, avec cet amour passionné pour le vrai qui est le courage de l'historien ; qu'il a eu des doctrines arrêtées, une loi politique ferme et définie, ce qui est la seule justification de l'ambition ; qu'il a lutté toute sa vie avec une égale énergie contre les fauteurs de désordre et les ennemis, quels qu'ils fussent, peuple ou souverain, de la liberté ; qu'il n'a jamais allégué un fait, comme historien, sans en avoir acquis la preuve, ni dirigé comme homme d'État une administration, sans en avoir acquis la science ; qu'il connaissait à fond les intérêts de son pays, et les mettait au-dessus de tout ; qu'il connaissait aussi les intérêts et les passions de l'Europe, science rare et difficile dont il a donné des preuves éclatantes dans la dernière période de sa vie ; qu'il était de son temps sans aveuglement, et de son parti sans servilité, à la fois homme de gouvernement et libéral ; curieux de tout, des arts, de l'histoire, de l'histoire naturelle, de l'astronomie, de la philosophie, mais curieux en savant et en maître, non en homme du monde et en disciple ; respectueux des opinions d'autrui quand

elles étaient sincères, inébranlable et en quelque sorte inexpugnable dans les siennes; travailleur intrépide, esprit clairvoyant et ferme, orateur presque tout-puissant, diplomate consommé, ayant au plus haut degré les trois qualités du genre : la finesse, la politesse et l'obstination ; un homme enfin, — un homme tel qu'il nous en fallait un pour nous sauver de nos ennemis et peut-être pour nous sauver de nous-mêmes.

C'est lui qui a dit cette grande parole : « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » Aucun gouvernement ne dure s'il n'est conservateur, c'est-à-dire protecteur. Les hommes s'assemblent et s'unissent pour jouir paisiblement de leurs droits; ils aiment la loi et lui obéissent parce qu'elle les rassure en donnant à l'éternelle justice une expression et une sanction. C'est une question de savoir si, malgré les progrès de l'instruction et la dure leçon des dernières années, le despotisme d'un seul pourrait durer un peu de temps; quant à la démagogie, nécessairement divisée contre elle-même, qu'elle ne compte plus sur un règne; elle ne peut avoir désormais que *des journées*, et elle n'en aurait que par nos fautes. Oui, la République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. Le mot est profond; il est d'un homme d'État, d'un historien, d'un philosophe. Souvenez-vous-en, vous qui avez, avec nous, fondé la République, vous qui l'aimez et qui donneriez votre sang pour elle. Souvenez-vous qu'il n'y a pas de gouvernement sans sécurité, ni de République sans liberté!

DISCOURS

DE

M. LÉON SAY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MESSIEURS,

Si j'ai été appelé à prendre la parole dans cette cérémonie consacrée à la mémoire de l'illustre M. Thiers, ce n'est pas seulement parce que je suis à la tête du grand corps politique dont l'existence était, dans son esprit, liée à l'existence même de la République en France; ce n'est pas seulement parce que je représente dans le Sénat ce département de Seine-et-Oise qui en 1871 l'avait, comme vingt-cinq autres départements, placé sur la liste de ses députés à l'Assemblée nationale, et qui en 1877 a été le témoin de sa mort. C'est avant tout parce que j'ai eu le suprême honneur d'avoir été le dernier ministre des finances de ce grand citoyen.

Si chacun de ses collaborateurs pouvait venir ici, à son tour, vous raconter les actes auxquels il a pris part, et rassembler ainsi sous vos yeux les matériaux d'une histoire de M. Thiers et de son œuvre; si le diplomate, le politique, l'administrateur, le financier pouvaient venir vous apporter chacun la pierre que M. Thiers leur a pour ainsi dire donné à poser sur le sol national, on verrait s'élever en face de cette statue un monument bien fait pour honorer la mémoire du premier Président de la République française, monument dont toutes les parties seraient dédiées à la France, à cette France qui lui était si chère, et qui a été jusqu'à son dernier soupir le constant objet de sa pensée.

Je veux aujourd'hui, pour ma part, donner à mes anciens collègues un exemple qui sera certainement suivi.

Les ministres de M. Thiers étaient, dans toute la réalité et dans toute la force du terme, ses collaborateurs. Chef d'un gouvernement émané directement d'une Assemblée souveraine, M. Thiers, même après avoir reçu le titre de Président de la République, voulait demeurer et était demeuré en fait Président de son Conseil des ministres. Il n'avait pas l'orgueil de s'appliquer la formule qu'il avait rendue si populaire, il y a cinquante ans, du roi qui règne et ne gouverne pas. Il voulait gouverner l'Assemblée nationale; il voulait gouverner la France; il voulait agir sur l'une et sur l'autre par sa parole claire et pénétrante, et tenir dans ses mains puissantes tous les fils de la politique et de l'administration. Comment pouvait-il en être autrement d'un homme qui depuis un demi-siècle s'était fait lui-même par la discussion, qui avait pendant ce long

espace de temps vécu pour ainsi dire en public, qui avait imposé si souvent au pays ses opinions par la force de son talent et de son caractère, et qui, en se condamnant à cette sorte de retraite qu'il avait imaginée autrefois pour un souverain sous le nom duquel il aurait gouverné, aurait perdu tout le prestige dont il avait su s'entourer ?

Nous cherchions toutefois à le placer dans ces hautes régions voisines de l'irresponsabilité où il lui répugnait tant de se réfugier ; nous voulions le soustraire aux luttes des partis, où ses implacables adversaires tentaient à chaque instant, mais en vain, d'user ses forces et d'abattre son courage. Pendant les six derniers mois de sa présidence, nous avons plusieurs fois obtenu à grand'peine de son ardeur qu'il voulût bien attendre dans le palais de la Préfecture le résultat des discussions engagées par nous au sein de l'Assemblée nationale. Il nous disait le soir, en souriant, lorsque nous revenions de la séance : « Tandis que vous luttiez, je pouvais dire comme l'empereur romain : Je me sens devenir dieu. » Il n'avait pas de goût pour cette divinité ; l'apothéose ne lui allait pas ; il voulait rester sur la terre et donner de sa personne dans le combat. Il n'aimait pas la sérénité qu'on trouve au-dessus des nuages ; il voulait être dans l'orage.

Il savait bien que, profondément d'accord avec sa propre pensée, nous défendrions, en cherchant à ne pas le découvrir, la politique qu'il voulait faire triompher. Nous allions à l'Assemblée tout imprégnés de ses paroles. Mais il ne lui suffisait pas de nous dire, comme il le dit un jour à M. Dufaure : « Dites-leur ce que vous venez de nous exposer avec votre style lapidaire. » Il aimait à *graver* lui-

même. Il ne s'en rapportait à personne pour porter dans les rangs d'une majorité qui lui échappait sans cesse l'émotion, le doute et la conviction. Il ne se fiait qu'à lui pour amener l'Assemblée à reconnaître, ce qu'elle n'a fait, hélas ! qu'après l'avoir renversé, que la France avait besoin, pour trouver le repos, d'un gouvernement définitif. Ce gouvernement, tous le sentaient bien, ne pouvait être que le gouvernement de la République.

Au mois de décembre 1872, M. Thiers me confiait le portefeuille des finances ; les deux grands emprunts de la libération, se montant ensemble à 5 milliards, étaient souscrits : ils avaient déjà produit 3 milliards et demi de francs. La rentrée du milliard et demi restant s'effectuait régulièrement par des versements mensuels très exactement apportés au Trésor. L'Allemagne avait déjà reçu un peu plus de la moitié des sommes que le traité de paix lui assignait : mais notre libération réclamait encore un versement complémentaire de 2 milliards 300 millions : il fallait poursuivre les recouvrements successifs sur le dernier emprunt ; mais il fallait éviter à tout prix une crise qui pouvait être funeste aux affaires comme au crédit de la France ; il fallait en outre trouver, au fur et à mesure de la rentrée des fonds, le moyen de convertir notre argent en lettres de change sur l'étranger ; mais il fallait sauver notre circulation d'une dépréciation qui nous eût précipités dans l'abîme du papier-monnaie, sans espoir d'en sortir de longtemps. Ménager le crédit tout en obtenant des détenteurs de 5 o/o le paiement des termes échus, ménager la circulation monétaire tout en convertissant nos capitaux en monnaies étrangères, telles furent les instructions

que me donna M. Thiers et dont il suivit l'exécution avec cette science du détail et cet amour de l'ordre qui en font le plus grand financier de son temps.

M. Thiers avait eu recours, pour ses grands emprunts, à la souscription publique, méthode plus politique que financière, mais qui convenait à merveille aux circonstances. Nous avons obtenu, non-seulement de nos concitoyens, mais encore des étrangers, une affirmation solennelle du crédit de notre pays. La foule, la foule de l'Europe entière avait pour ainsi dire garanti la signature de la France et s'était obligée à nous fournir, aux époques que nous avons déterminées, le versement des capitaux qui nous étaient nécessaires.

Aussi M. de Goulard avait-il pu annoncer en des termes d'une noble simplicité le résultat de l'emprunt de 3 milliards douze fois couvert.

« N'oublions pas, disait-il, que c'est à la République
« conservatrice, fidèle aux principes qui sont la base éter-
« nelle de toute société, que nos concitoyens et les étran-
« gers ont donné ce témoignage d'une absolue confiance.
« Malgré nos erreurs et nos malheurs, le monde, Mes-
« sieurs, n'a pas cessé de croire en nous. »

Sous le rapport financier, l'emprunt par souscription publique avait l'inconvénient de procurer au Trésor, au lieu et place d'argent, de simples engagements de verser. Ces engagements étaient pris par une multitude d'inconnus qui pouvaient ne pas être en mesure de verser le montant de leurs engagements au moment même où les fonds nous en auraient été nécessaires.

La Bourse, qui a des moyens fort ingénieux de faire

face à toutes les difficultés d'argent, sait trouver des capitalistes prêteurs se substituant pour un temps, dans l'obligation de faire les versements, aux propriétaires de rentes non libérées qui n'ont pas les moyens de s'acquitter. Elle fait, sur le dépôt des titres, des prêts qui prennent le nom de reports; mais encore faut-il, pour que ces prêts puissent s'accomplir, qu'il existe des capitaux réels pour fournir ce qu'on pourrait appeler la finance ou les espèces du report. A l'époque dont nous parlons, la France avait fait aux capitaux des appels si souvent répétés, qu'il n'était pas étonnant qu'on pût se demander s'il y avait encore des fonds disponibles dans les caisses privées. Pendant tout le cours de nos grandes opérations financières, il s'est rencontré bon nombre de personnes, — et de personnes fort sensées, fort initiées à la situation de la place, — pour venir dire à tout moment à M. Thiers : « L'État a tort de presser autant qu'il le fait la rentrée des versements successifs de l'emprunt; nous marchons à une catastrophe qui se traduira par l'impossibilité pour le public de faire face à ses engagements vis-à-vis du Trésor. Nous allons subir une élévation sans précédent du taux de l'intérêt. L'élévation du taux de l'intérêt amènera une dépréciation redoutable de la valeur des billets de banque. » On pressait donc incessamment M. Thiers de rendre au public pour quelque temps, sous une forme ou sous une autre, les capitaux que nous ne cessons d'accumuler au ministère des finances. A la fin de chaque mois, on lui demandait de consacrer à des reports de Bourse les disponibilités du Trésor. Sur ce point, comme sur tant d'autres, il n'avait pas voulu se faire de théories absolues; il con-

naissait les dangers d'une intervention du Trésor. Il avait pu, en étudiant l'histoire de l'Empire et des premières années de la Restauration, et plus tard lorsqu'il fit, en 1830, ses débuts dans l'administration des finances, apprécier les résultats funestes d'opérations de cette nature ; mais les faits pouvaient ne pas se reproduire exactement dans les mêmes conditions qu'autrefois, et il se refusait à arrêter à l'avance une ligne de conduite déterminée.

Ce qui est certain, c'est qu'il désirait ne pas intervenir ; il se méfiait des intérêts privés qu'il trouvait féroces, et qui, sous prétexte du bien public, cherchaient leur propre avantage. Il ne voulait pas faire dépendre les opérations du Trésor d'un autre intérêt que de celui de l'État ; mais il redoutait qu'on pénétrât sa pensée, et il aimait qu'on eût des doutes sur ses résolutions définitives. Cette réserve toute politique avait, il faut bien le reconnaître, sur les esprits et sur les affaires une influence qui n'était pas à dédaigner.

M. Thiers avait présent à l'esprit plusieurs faits saillants de l'intervention du Trésor à la Bourse de Paris ; le premier, en 1808, lorsque Napoléon I^{er}, malgré l'opposition de Mollien, ministre du Trésor, sacrifiait des millions inutilement perdus, pour maintenir au lendemain de la paix de Tilsitt le cours du 5 o/o français au minimum de 80 francs ; le second en 1818, lors de la liquidation des emprunts nécessités par les indemnités de guerre de 1814 et 1815 ; le troisième à la fin de la Restauration, lors de l'établissement d'une sorte de compagnie financière connue sous le nom de Syndicat des Receveurs généraux. En 1818, Corvetto prêta sur reports à la Bourse de Paris des sommes

très importantes, relativement à l'époque, afin de venir en aide à la spéculation qui prenait et soutenait l'emprunt. Mais cette intervention, qui masquait la situation véritable et faisait croire à une prospérité factice, surexcita la spéculation au-delà de toute limite. Les emprunts par reports de rente n'ayant pu se prolonger indéfiniment, une crise était devenue inévitable. Elle bouleversa et démonta en quelque sorte la Bourse de Paris. Le Trésor fut forcé de prendre pour son compte une assez grande quantité de rentes. Casimir Périer et les autres orateurs financiers de la Restauration attaquèrent avec véhémence une opération qui avait eu d'aussi désastreuses conséquences.

L'autre fait d'intervention se produisit à la veille de la révolution de Juillet. L'opération n'était pas encore liquidée, lorsqu'en 1830 M. Thiers fut nommé sous-secrétaire d'État au ministère des finances. On avait, à ce moment, des disponibilités considérables, et, pour réduire l'encaisse du Trésor, on avait autorisé les Receveurs généraux à se former en Syndicat. On devait faire des placements à la Bourse de Paris et faciliter le classement de l'emprunt de 1828. L'affaire tourna mal, et en 1830 les comptes n'en étaient pas encore apurés ; l'administration des finances n'y avait trouvé que des soucis et des pertes.

En 1872 comme en 1818, on avait besoin de cours élevés pour donner aux porteurs de 5 o/o la sécurité qui devait les engager à faire des versements réguliers ; comme à l'époque du Syndicat des Receveurs généraux, le Trésor avait en mains de fortes disponibilités. On pouvait se demander sérieusement si les appels de fonds ne dépassaient pas les ressources réelles du public ; on pouvait redouter

l'épuisement prochain des capitaux prêtés à la Bourse par les maisons de banque : que vouliez-vous qu'on fit? Renouveler les expériences malheureuses de l'Empire et de la Restauration par une intervention toujours délicate et souvent dangereuse, ou rester spectateur indifférent des crises qui pouvaient affecter le marché?

Le génie pratique de M. Thiers résolut le problème de la façon que voici : Il voulut s'assurer si la crise annoncée avait pour cause la pénurie réelle des capitaux, ou la nécessité d'une élévation du taux de l'intérêt, qu'il fallait courageusement accepter. La solidarité de plus en plus étroite des marchés du monde entier, qui venait d'être resserrée encore par la souscription des grands emprunts, permettait d'espérer qu'une légère hausse du taux de l'intérêt suffirait à maintenir dans les affaires françaises les capitaux qui nous étaient nécessaires et pouvaient aisément affluer, on l'espérait du moins, de toutes les parties du monde.

C'était quelques jours avant mon entrée aux affaires; mon ami M. Teisserenc de Bort faisait à ce moment l'intérim du ministère des finances ; il reçut du chef de l'État pour instructions d'intervenir au besoin, mais de n'intervenir que si, malgré une hausse dans le taux de l'intérêt, les capitaux privés étaient insuffisants pour continuer les opérations engagées. La limite du taux au-delà duquel on devait agir était restée un secret entre M. Thiers et son fidèle collaborateur. M. Teisserenc de Bort m'a raconté avec quelle anxiété il attendait dans une maison voisine de la Bourse qu'on lui fit connaître les cours du report, c'est-à-dire le taux de l'intérêt. Mais le simple

bruit qui s'était répandu d'une intervention probable avait produit son effet ; quand le taux de l'intérêt atteignit une hauteur convenable, les capitaux privés, craignant, par une attente plus prolongée, de faire surgir la concurrence du Trésor, se présentèrent en masse, et M. Teisserenc de Bort put revenir au ministère des finances sans avoir eu à faire usage des fonds que M. Thiers l'avait autorisé à mettre en report.

Je pris, quelques jours après, possession du ministère, et je m'empressai de suivre les mêmes errements. Notre objectif constant fut de laisser à la place ses capitaux jusqu'au jour où nous ne pouvions plus différer d'effectuer nos paiements à l'Allemagne, et, pour y arriver, nous avons eu recours à des procédés divers. Jamais nous ne sommes intervenus directement.

Nous faisons, à l'échéance, encaisser les lettres de change sur l'étranger que nous avons en portefeuille par des maisons qui en tenaient les fonds en compte courant à notre disposition.

Les lettres de change que nous versions avant leur échéance au Gouvernement allemand donnaient lieu à un décompte d'intérêts au profit de l'Allemagne ; mais les effets dont l'échéance arrivait avant qu'on eût pu les comprendre dans un versement étaient envoyés pour être encaissés à nos correspondants de Londres, de Bruxelles, d'Amsterdam, de Berlin, de Francfort, de Hambourg. Les fonds provenant de ces encaissements restaient à notre crédit et portaient intérêt en notre faveur jusqu'au jour où ils étaient retirés pour être compris dans un nouveau versement au Gouvernement allemand. Ces sommes étaient,

dans l'intervalle, employées par les dépositaires qui avaient besoin de les faire valoir puisqu'ils en payaient les intérêts. Elles ont servi à prendre du papier à l'escompte, surtout en Angleterre, et à faire des reports dans les Bourses étrangères, et peut-être même à Paris. Ces correspondants du Trésor à l'étranger consistaient en effet en maisons de banque associées ou servant de succursales à des maisons de Paris, et les fonds que nous avions chez eux pouvaient rentrer momentanément pour être employés en France à des reports sur le marché de Paris.

Les ménagements observés eurent un plein succès. Jamais le crédit public ne fut un instant ébranlé, et les rentrées de l'emprunt se firent avec la plus stricte régularité. On avait demandé à la Banque de France d'avancer au Trésor une partie des versements en retard, sauf à la rembourser au fur et à mesure que le public se libérerait. Il ne fut pas nécessaire de prélever intégralement le montant du crédit ouvert par la Banque, et la partie prélevée fut remboursée à bref délai.

C'est que M. Thiers avait pour le crédit un respect vraiment religieux ; c'était pour lui comme un palladium dont il connaissait à la fois la vertu et la fragilité : il savait qu'un État qui perd son crédit descend rapidement de son rang, pour végéter comme un homme déclassé qui lutte sans espoir contre les difficultés de la vie.

Il en connaissait la délicatesse et la nature craintive ; la moindre faute le fait fuir, c'est l'affaire d'un moment ; il faut ensuite des mois et quelquefois des années pour le ramener. Il professait que c'est un bien dont on jouit comme de la santé qui suffit à tout sans qu'on s'en aper-

çoive, qui est pour le corps social comme une atmosphère qui le fait vivre. Dans ces grandes crises financières, il faut toujours appréhender le moindre acte, la moindre parole, la moindre manifestation qui soit de nature à le troubler. M. Thiers avait toujours présente à l'esprit cette nécessité du crédit, qu'il lui semblait que son rôle personnel était de maintenir et de fortifier.

Il est une forme de crédit à laquelle il attachait la plus haute importance : c'était la circulation monétaire, dont l'état faisait l'objet de ses conversations et de ses préoccupations constantes.

Nos achats de change continuels nous rappelaient tous les jours à cette question monétaire. Rien n'est plus délicat que le change. La balance du commerce, le taux respectif de l'intérêt dans les divers pays, la confiance, la spéculation, tout agit sur le prix du change. Nous ne pouvions pas nous dissimuler que, si le change avait fait monter le prix des monnaies étrangères, nous en aurions senti tout de suite les effets par la dépréciation du billet de la Banque. C'eût été le signal de la disparition du numéraire en France : sans numéraire, le pays n'ayant plus d'autre monnaie qu'un billet de Banque qui aurait été déprécié, nous étions invinciblement condamnés à subir le papier-monnaie, et avec le papier-monnaie toutes ses conséquences et tous ses entraînements.

M. Thiers fit tout ce que pouvait commander la prudence humaine pour nous rendre le change favorable ; d'abord il inspirait la confiance : tous ses actes, toutes ses paroles tendaient à la raffermir quand on la croyait ébranlée. Ensuite, par une idée ingénieuse, il avait dominé

la spéculation en intéressant les maisons de banque au maintien, dans des limites raisonnables, du taux du change étranger.

Il avait, lors de l'émission du grand emprunt, fait, sous forme de traité de garantie de l'emprunt, un véritable traité de garantie contre l'élévation du cours du change. Il avait eu le talent et le bonheur de réunir dans cette opération tout ce qui dans le monde pouvait avoir une influence sur le marché des capitaux.

Cinquante-cinq des plus grandes maisons de banque d'Europe avaient signé le contrat, et chacune de ces maisons groupait autour d'elle un syndicat de banquiers, de façon que la liste des participants comprenait tous les noms de la finance européenne. Mettre toutes les chances de son côté, c'est le propre des grands capitaines, mais ce n'est pas tout; il faut compter avec la fortune de la guerre; en finance il faut compter surtout avec les faits. Il faut, pour réussir, avoir réuni les meilleures conditions de succès; mais il faut surtout avoir su mettre d'accord le but qu'on poursuit avec la force des choses.

On a douté pendant longtemps qu'il fût possible de faire passer cinq milliards de francs en Allemagne, sans amener en même temps une perturbation absolue de la circulation monétaire dans notre pays.

M. Thiers a exposé avec une grande clarté cette difficulté :

« La difficulté de l'opération, disait-il un jour à l'Assemblée nationale, savez-vous où elle est? Elle est dans le transport de ces valeurs énormes hors de Paris. Si nous

« voulions les transporter en numéraire, — nous avons à
« la Banque six cents ou sept cents millions de numéraire
« (ce discours était prononcé en septembre 1871), — nous
« produirions sur-le-champ une crise monétaire effroyable.
« Nous ne pouvons les transporter en marchandises, cela
« ne dépend pas de nous; nous ne faisons pas le commerce,
« nous ne pouvons nous servir que des résultats du com-
« merce, de ce qu'on appelle des traites de place à place.
« Or ces traites expriment quoi? le commerce réel : nous
« vendons aux Allemands; ils nous vendent à nous; nous
« vendons aux Anglais et ils nous vendent à nous, et le
« papier qu'on appelle traite, et qui sert à porter les
« valeurs d'un pays dans un autre, doit reposer sur un
« commerce réel et sérieux.

« Croyez-vous que nous ayons avec l'Allemagne un com-
« merce suffisant pour trouver douze ou quinze cents mil-
« lions de traites? Non, nous nous servons du crédit, et
« non seulement du crédit qui repose sur le commerce de
« la France avec l'Allemagne, mais nous avons été obligés
« de nous servir du crédit, par exemple, de la France sur
« l'Angleterre et de l'Angleterre sur l'Allemagne; nous
« prenons du papier sur Londres pour trouver à Londres
« du papier sur Berlin. »

M. Thiers, quand il prononçait ce discours en 1871, ne connaissait pas encore, ce que nous n'avons pu savoir que l'année d'après, l'influence extraordinaire et favorable de ce qu'on peut appeler le commerce international des titres de rentes étrangères ou des obligations et des actions de chemins de fer étrangers. C'est, en définitive, l'exporta-

tion des valeurs étrangères accumulées en France depuis quinze ans qui a permis de faire venir en échange toutes les traites en monnaies étrangères dont nous avons eu besoin pour nous libérer.

Nous libérer ! M. Thiers n'avait que cette pensée, et, cette noble pensée, il l'exprimait un jour en ces termes :

« Depuis que vous m'avez chargé du fardeau accablant
« du pouvoir, savez-vous quelle a été ma principale préoc-
« cupation à côté de celle de rétablir l'ordre ? C'est d'aff-
« franchir le sol de la patrie. C'est à cela que je pense sans
« cesse, et ma politique, après le rétablissement de l'or-
« dre, c'est, je le répète, celle de l'affranchissement du
« territoire. »

L'Allemagne restait non seulement en possession des provinces qui nous étaient ravies, mais ses troupes, cantonnées dans l'Est de la France, surveillaient encore à la fois, à la fin de 1872, notre politique et nos finances.

Ayant à payer une indemnité de guerre véritablement écrasante, une indemnité dont le chiffre, on peut le dire, confondait l'imagination, nous avons stipulé des délais qui s'étendaient d'abord jusqu'au 2 mai 1874, puis jusqu'au 1^{er} mars 1875. Petit à petit, cependant, nous avons entrevu la possibilité de rassembler plus promptement les capitaux qui nous étaient nécessaires, et quand nous fûmes arrivés à la fin de l'année 1872, après avoir déjà payé près de 3 milliards de francs, il devint évident pour nous, d'abord que la réunion des capitaux, et ensuite que leur conversion en monnaies étrangères pourraient s'achever beaucoup

plus vite et beaucoup plus aisément qu'on n'avait supposé.

Les craintes exprimées en 1871 dans le discours que je viens de citer s'évanouissaient peu à peu ; on touchait au moment où il était possible d'agir. M. Thiers, on peut le dire, guettait ce moment. Il me fit venir un matin dans son cabinet et me demanda de lui dire, après que j'y aurais réfléchi et sous ma responsabilité, combien de millions il me serait possible de mettre par mois à sa disposition en monnaies étrangères pendant le courant de l'année 1873.

Nous avions, à ce moment, de très larges approvisionnements de lettres de change, et le cours du papier sur Londres, cours régulateur de celui de tous les autres changes, avait cessé d'être agité par les mouvements désordonnés que nous avions subis en 1871. Depuis le mois de décembre 1872, il était constamment en baisse ; cela démontrait par un fait matériel que notre monnaie n'était pas dépréciée à l'extérieur, et qu'on pouvait sans difficulté la convertir en monnaie étrangère. Il me paraissait donc possible de réunir, pour ce qui nous manquait, des lettres de change sur n'importe quel pays étranger, sauf ensuite à les convertir, ce qui n'était pas difficile, en monnaie de paiement ayant cours en Allemagne, c'est-à-dire d'acheter des livres sterling anglaises ou des florins de Hollande, et de les échanger ensuite contre des thalers allemands que nous pouvions verser à la Caisse du Trésor à Berlin.

Je pris donc l'engagement de fournir à M. Thiers 250 millions de francs par mois en monnaies étrangères jusqu'à ce que nous eussions complété la totalité des 5 milliards. M. Thiers admit cette prévision comme n'étant pas trop téméraire, et dès lors il résolut d'employer cette force

financière dont nous venions de constater l'existence, mais dont bien des personnes pouvaient encore douter, à libérer dans le courant même de l'année 1873 le territoire que la paix nous avait conservé.

Les départements occupés étaient véritablement donnés en gage, et le gouvernement allemand ne pouvait pas refuser de rendre le gage si on lui apportait l'argent. Pour tout homme de bonne foi, il n'y avait plus de questions militaires ni de questions politiques ; il n'y avait plus en jeu qu'une question d'argent.

La France entière était alors préoccupée du sort de Belfort. On craignait, tant que la place ne serait pas remise entre nos mains, de voir surgir quelque incident malheureux qui pût fournir au Gouvernement allemand un prétexte pour ne pas se dessaisir de son gage.

M. Thiers avait pour Belfort une tendresse particulière : c'était comme la seule survivante de tant de sœurs alsaciennes, dernière et unique fille que l'on entourait de son amour, et qu'on voulait décidément arracher au sort qu'avait subi toutes les autres. Il faut, pour avoir une idée de l'amour de M. Thiers pour Belfort, relire le discours qu'il a fait à l'Assemblée nationale le 18 mai 1871 ; il faut surtout avoir entendu ce grand citoyen prononcer cette phrase : « J'ai été saisi de désespoir lorsqu'on nous a demandé Belfort... J'ai lutté avec un désespoir si énergique et si sincère, que j'ai persuadé un négociateur très opiniâtre et malheureusement trop autorisé par la victoire. » On voyait à nu son cœur quand il parlait de notre dernier reste de l'Alsace.

Au moment de préparer l'évacuation et l'ordre dans

lequel on la ferait, nous étions encore et toujours sous le coup de l'émotion de 1871. Pour être sûrs de rentrer en possession de Belfort, nous voulions qu'on ne nous la rendît pas en dernier, qu'elle ne fût pas le gage du règlement final.

Ce fut une des stipulations du nouveau traité. Belfort devait nous être rendue avant Verdun.

Le samedi 15 mars 1873, à sept heures du soir, une demi-heure après que les députés avaient quitté la salle du théâtre de Versailles, nous reçûmes l'avis que les signatures venaient d'être données à Berlin, et, le lundi 17 mars, M. de Rémusat vint lire à la tribune de l'Assemblée nationale le traité de libération.

Belfort et les quatre départements occupés devaient être évacués en un mois, à partir du 5 juillet. Verdun et son territoire restaient en gage aux mains de l'Allemagne jusqu'au 5 septembre suivant.

Pour obtenir cette évacuation, nous devions compléter les 500 millions du quatrième milliard par un versement qui devait être achevé le 10 mai, et payer ensuite le cinquième et dernier milliard en quatre termes mensuels de 250 millions de francs chacun. On devait enfin régler avec le dernier terme le compte des intérêts. Tout devait être terminé pour le 5 du mois de septembre. Ce jour-là, effectivement, on fit un payement de 23 millions de francs, le dernier des trente-trois versements commencés le 1^{er} juin 1871. La France avait jusqu'au bout et à l'heure dite rempli ses engagements.

Le jour où M. Thiers eut achevé le traité du 15 mars, il mérita le titre que l'histoire lui a décerné de libérateur

du territoire. Il pouvait répéter cette phrase qu'il avait dite un jour : « C'est le cœur de la France qui maintenant est libre et peut battre en toute liberté. » On peut dire qu'il était à ce moment dans toute sa gloire. Peu de jours après, l'Assemblée nationale le chassait du pouvoir.

M. de Rémusat, assis auprès de moi pendant la fameuse journée du 24 mai, sur cet étroit banc des ministres de Versailles, où nous avons passé six mois côte à côte, me disait : « Vous entendez ces violences, elles ne cesseront plus ; ce sera tous les jours la même chose pendant des mois, peut-être pendant des années. »

M. Thiers les avait bien prévus, ces emportements, et il aurait voulu en éviter l'éclat. Il sut contenir nos amis. Jamais M. Thiers n'a prodigué les conseils de la sagesse comme dans les six derniers mois de sa présidence. Nos adversaires devaient se perdre de plus en plus par leurs fautes, et nous, nous devions voir se réaliser de plus en plus nos espérances, par notre modération et notre patience.

Qu'il parlât de la forme du gouvernement, des impôts, du crédit, l'éternel refrain de M. Thiers était qu'il fallait être sage. C'était la sagesse qui devait nous donner la République ; c'était la sagesse qui devait nous rendre le crédit ; c'était la sagesse qui devait nous apporter des augmentations croissantes dans la rentrée de nos impôts. Nous avons aujourd'hui tous ces biens-là. La sagesse nous a donné la République, le crédit et l'abondance, c'est-à-dire tout ce que M. Thiers nous avait promis en son nom.

Il nous suffit de conserver ce qui a été le prix de notre conduite pour que notre chère France jouisse d'une pros-

périté continue. Nous ne dépendons plus que de nous-mêmes.

M. Thiers a cherché la vérité et chéri son pays; c'est l'épithaphe qu'on a inscrite sur son tombeau et qui convenait si bien à ce grand homme. C'est la maxime qui convient encore et toujours aux citoyens d'une république honnête et libre. *Veritatem coluit, patriam dilexit.*

Quand on a du jugement et l'amour désintéressé du bien, on trouve la vérité. Quand on a du cœur, on aime son pays.